



HAL
open science

Les pratiques équestres: sport ou loisir

Anne Griffond-Boitier

► **To cite this version:**

Anne Griffond-Boitier. Les pratiques équestres: sport ou loisir. Images de Franche-Comté, 1996, 14, pp.17-20. hal-00949454

HAL Id: hal-00949454

<https://hal.science/hal-00949454>

Submitted on 19 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les pratiques équestres : sport ou loisir

Anne Griffond-Boitier, IRADES*

La Franche-Comté n'est pas une grande région d'élevage du cheval. Cependant, le Comtois, appelé aussi "Maïchard" en raison de ses origines, est l'une des dernières races de cheval de trait en expansion. Bien que moins connu que l'emblématique vache Montbéliarde, il n'est sans doute pas étranger à la création des premiers clubs hippiques sur les plateaux jurassiens.

Depuis 1970, le développement régulier des sports équestres s'accompagne d'une sensible augmentation du nombre d'établissements et surtout d'une colonisation progressive de l'ensemble du territoire régional. Celle-ci se poursuit dans les années quatre-vingt-dix, marquée cette fois-ci par une relative concentration :

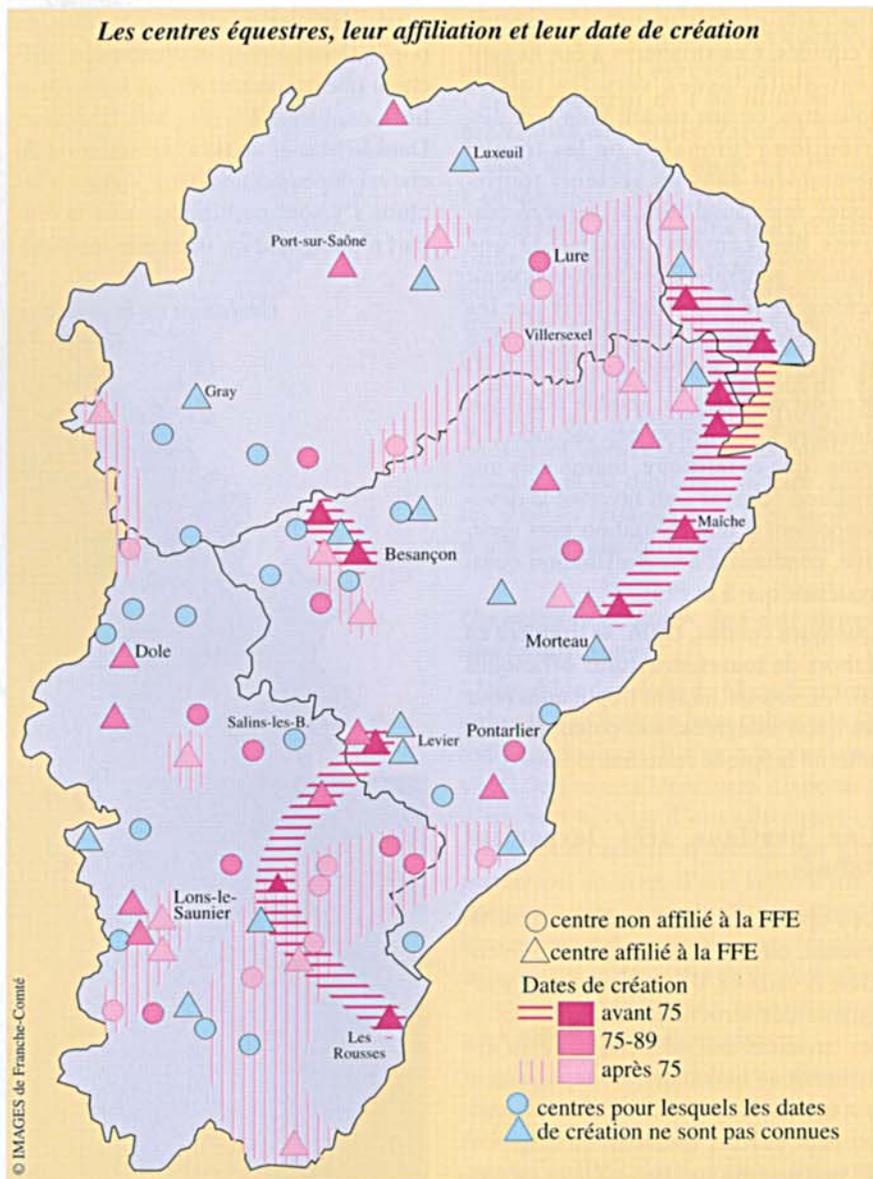
- dans les secteurs touristiques du Jura et de la Haute Vallée de l'Ognon, jusque-là dénués de potentiel équestre ;
- dans les couronnes périurbaines où les nouveaux centres équestres viennent renforcer un potentiel déjà ancien.

L'image qui résulte de ces implantations (93 centres recensés en 1994) est celle d'un semis de points assez régulier, quoique devenant beaucoup plus lâche au nord de la vallée de l'Ognon.

Une activité sportive très encadrée

Les centres équestres n'assument pas tous le même rôle et relèvent d'ailleurs de statuts juridiques extrêmement divers (associations loi 1901, SARL, exploitation agricole...). De complexes montages statutaires par exemple : exploitation agricole + association + SARL, rendent cependant cette classification inopérante.

*D'après le mémoire de maîtrise de géographie de David Lienhardt



Une bonne moitié est affiliée à la FFE (Fédération française d'équitation) et correspond généralement aux structures lourdes. L'affiliation suppose en effet l'existence d'au moins un éducateur sportif diplômé, chargé d'ensei-

gner l'équitation. Les activités proposées se calquent alors sur les pratiques de compétition, également présentées lors des fêtes équestres. Toutefois, la présence d'un diplômé sportif permet souvent d'offrir, en complément, une

équitation plus ludique, notamment la randonnée à cheval qui implique un bon niveau d'encadrement.

La plupart des autres établissements équestres (33 % du total) sont réunis au sein de l'UNIC (Union nationale inter-professionnelle du cheval) et possèdent une carte professionnelle de loueurs d'équidés. Ces structures à but lucratif sont plutôt axées vers les loisirs équestres, ce que traduit bien leur distribution régionale : on les trouve notamment dans les secteurs touristiques, mais aussi dans les aires récréatives des centres urbains. D'une manière générale, elles semblent venir renforcer le potentiel offert par les structures affiliées à la FFE. Le nombre élevé de ces dernières dans le secteur nord-est de la région semble d'ailleurs interdire l'apparition des secondes. A moins que ce territoire, tourné vers une tradition "cheval", ait favorisé le développement d'une équitation plus sportive, conduisant à une affiliation quasi systématique à la FFE.

Quelques centres, enfin, se trouvent en dehors de toutes structures officielles (10%), soit qu'ils sont trop jeunes pour les avoir intégrées, soit parce que leur activité hippique reste marginale.

Une pratique très largement diffusée...

Les clubs affiliés à la FFE rassemblaient, en 1994, environ 5 000 licenciés. À ceux-ci, il faut ajouter les pratiquants des structures non affiliées et les cavaliers individuels qui, au vu des estimations nationales, ne représentent pas moins de 50 % des cavaliers. Ainsi, on peut estimer que le nombre global de pratiquants comtois s'élève en réalité à environ 10 000.

Pour chapeauter l'ensemble des pratiques, la FFE se subdivise aujourd'hui en trois délégations. Celles concernant les sports équestres traditionnels sur cheval ou poney comptent encore le plus grand nombre de licenciés et

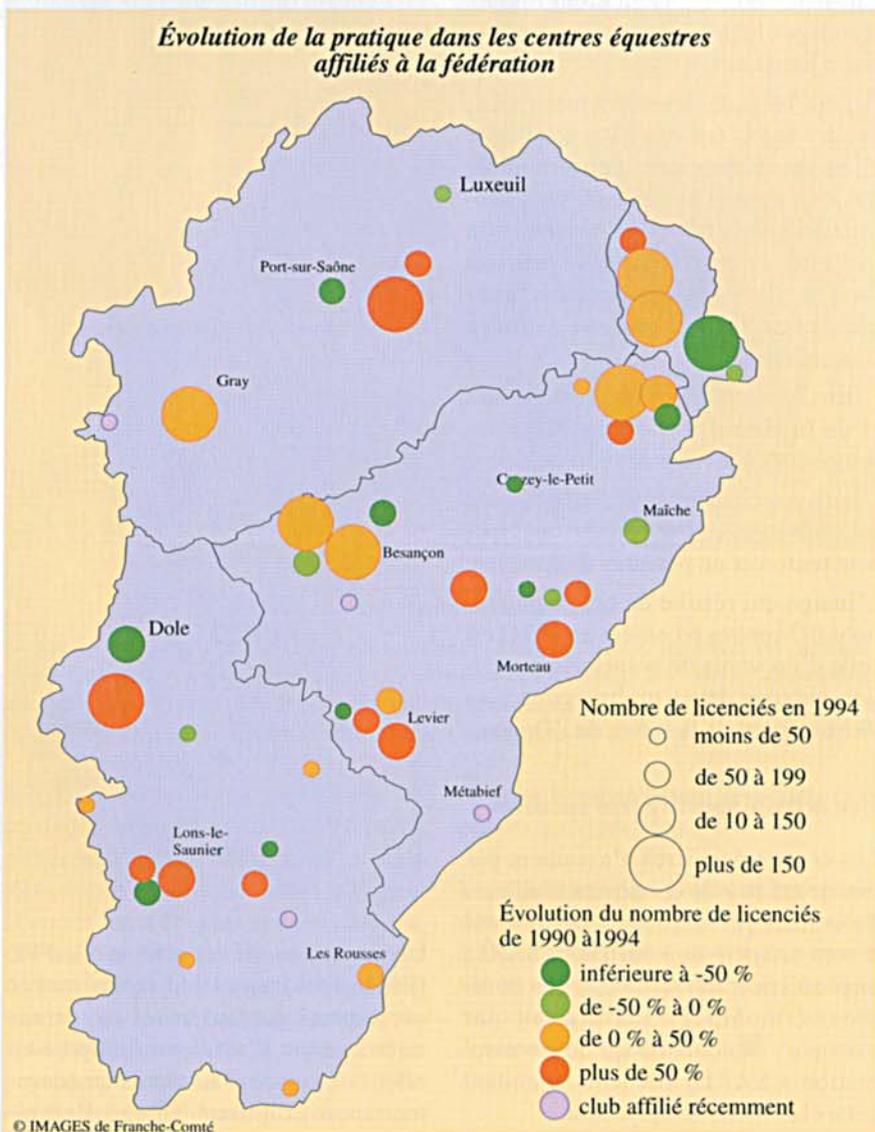
confortent même leurs effectifs depuis 1990. A contrario, la délégation au tourisme équestre perd quelques adhérents déjà fort peu nombreux (moins de 10 % des licenciés).

La carte de la pratique souligne, sans surprise, la taille importante des clubs situés dans les principaux bassins de population. La plupart d'entre eux affichent une croissance faible mais régulière, conforme à la moyenne française. Dans le Massif du Jura la promotion du cheval dépend d'une autre logique : les clubs s'y sont multipliés, mais la plupart n'atteignent qu'une taille modeste.

L'évolution récente du nombre de licenciés révèle leur grande vitalité, mais, comme dans l'ensemble de la région, ce sont les clubs les plus importants qui consolident leur clientèle, aux dépens des petites structures.

... qui engendre des retombées inégales

La carte qui réunit l'ensemble des centres équestres, affiliés ou non, en les classant selon les services qu'ils offrent, donne une image du potentiel offert par les clubs hippiques. Bien que partielle



Diversité du potentiel offert par les centres équestres

Structures faiblement équipées

moins de 10 chevaux, le plus souvent pas de carrière ; fonctionnement estival, sans diplômé.

Petites structures bien équipées de moins de 20 chevaux

Avec carrière, manège, souvent hébergement et restauration ; fonctionnement en saison avec peu de diplômés.

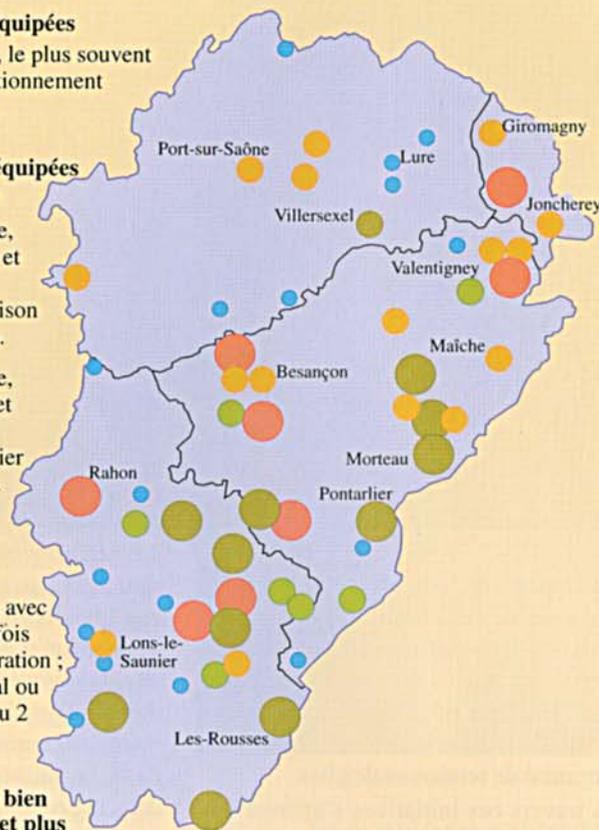
Avec carrière, manège, parfois hébergement et restauration ; fonctionnement régulier avec 1 ou 2 diplômés.

Grandes structures de 20 chevaux et plus

Tournées vers le loisir, avec carrière, manège, parfois hébergement et restauration ; fonctionnement estival ou en mi-saison avec 1 ou 2 diplômés.

Grandes structures très bien équipées de 30 chevaux et plus

Avec tous types d'équipements ; fonctionnement régulier avec plusieurs diplômés.



© IMAGES de Franche-Comté

(60 centres sur les 93 recensés ont répondu à l'enquête réalisée en 1994), elle présente trois modes d'organisation.

Des structures urbaines solides (à l'épreuve du temps)

Le potentiel urbain est composé de structures bien équipées où l'encadrement est de bon niveau pour assurer l'enseignement de l'équitation. La proximité des villes garantit à ces centres un fonctionnement régulier sur l'année, mais, pour vivre, la plupart sont obligés de diversifier leurs prestations : hébergement et restauration pour l'accueil de groupes, équipements spécialisés pour les personnes handicapées, activités ludiques complémentaires... Ces structures, surtout développées dans le Doubs et le Territoire de Belfort, génèrent quelques emplois, notamment de diplômés sportifs dont les qualités requises vont bien au-delà d'une seule maîtrise des arts équestres !

Un manque d'intégration aux structures touristiques

L'ensemble des clubs du Massif du Jura présente une franche orientation vers le tourisme équestre. Il s'agit, le plus souvent, de grosses structures disposant d'un bon niveau d'encadrement et d'une forte capacité d'accueil qui leur permettent de vivre d'une activité uniquement saisonnière. Ils offrent naturellement les produits touristiques les plus achevés qui se déclinent en promenades à l'heure ou à la journée, mais aussi en randonnées montées ou attelées.

Si ces pratiques équestres participent pleinement à la recherche d'une pluri-activité tant souhaitée par les stations du Massif, elles ne font pas (encore ?) partie de l'image emblématique du tourisme régional, fortement axée sur des activités de type montagnard (escalade, VTT, parapente, randonnée pédestre...), si l'on exclut bien sûr les loisirs liés à l'eau. Même l'offre d'un véritable produit touristique équestre



Démonstration de débardage (photothèque Bévalot)

“le Grand huit” montre des limites : l’attrait de ce circuit (de 1200 kilomètres, ponctué de 40 relais) a rapidement progressé à la fin des années quatre-vingt, mais connaît depuis une relative stagnation. D’autres expériences sont plus concluantes : celle, par exemple, du centre équestre de Levier qui, en offrant une initiation à l’équitation, contribue à sensibiliser un public jeune, dans le cadre de classes vertes.

Le mirage de la diversification agricole

Enfin, plusieurs petits centres trouvent leur place en milieu rural dans la plaine. Ils apparaissent, ici, comme une véritable opportunité de diversification d’une agriculture en déclin, que ce soit en Bresse, dans les vallées (Ognon et Doubs), ou sur le piémont des Vosges.

Leur fonctionnement estival uniquement montre qu’ils ciblent essentiellement une population de vacanciers. Ils correspondent toutefois à de petites structures très faiblement équipées, qui n’ont souvent pas la possibilité d’assurer un encadrement diplômé et fonctionnent plutôt avec les “moyens du bord”. Cela ne les empêche pas d’offrir une gamme d’activités de loisir assez éten-



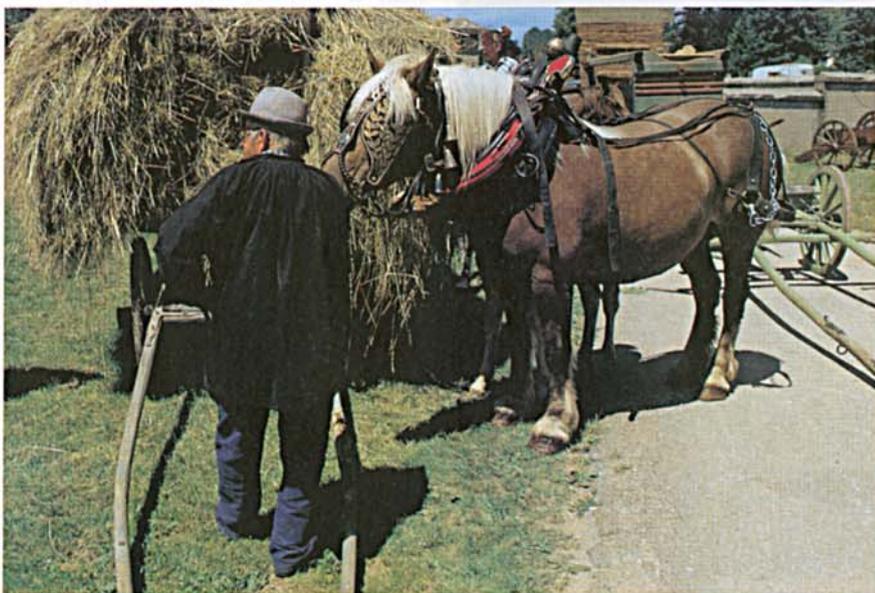
Ballade en traîneau. Cliché Y. Perton (photothèque Bévalot)

due : plusieurs proposent notamment la location de calèches. Il est difficile de savoir s’ils bénéficient d’une clientèle suffisante ou s’ils sont à même de la susciter car leur développement dépend aussi d’un réseau encore insuffisamment organisé de sentiers et de gîtes.

À travers ces initiatives s’affirme une volonté de participer à l’extension d’un tourisme vert dans l’ensemble des campagnes comtoises. Mais les petites

structures se trouvent confrontées à une législation très lourde et le fonctionnement d’un centre équestre nécessite des compétences non seulement dans le domaine du cheval et de l’art équestre, mais aussi dans la gestion, dans la maintenance des matériels, dans la promotion et l’organisation des produits offerts...

En définitive, si la région semble durablement s’ouvrir aux pratiques équestres, surtout de loisir, elle ne sait, pour l’instant, pas suffisamment valoriser un potentiel d’ores et déjà important. Les activités équestres supposent une nécessaire articulation avec un produit touristique régional plus vaste. D’autant que l’exemple d’autres régions françaises montre qu’il s’agit d’un secteur qui peut être porteur d’emplois, dans le monde rural notamment. Grâce au “Grand huit” jurassien, la Franche-Comté est néanmoins présente dans les circuits de promotion traditionnels du tourisme équestre. Des manifestations telles que la “Route du comté et du vin” qui s’est déroulée, en septembre dernier, entre Poligny, Morteau et Levier créent une émulation locale autour du cheval et recueillent un grand succès populaire. ■



Les foins à l’ancienne. (photothèque Bévalot)